

Image not found or type unknown



Droit à l'image publique

Par o1012, le 24/11/2019 à 07:40

Bonjour,

J'ai mis en ligne sur YouTube les images de ma vidéo-surveillance montrant le vol sur ma propriété privée de mon enseigne bord de route, en plein jour, route très passante, un Samedi soir de Mai 2018, 18:00 à 19:00, par 4 personnes dont on ne voit que les silhouettes et sans les nommer évidemment, et qui n'ont pris d'ailleurs aucune précaution pour se cacher :

https://www.youtube.com/channel/UCET2R0hIn91S622aM_iVJoQ (cliquez sur l'onglet " Vidéos ")

Est-ce illégal ?

Merci :o)

o1012